

**PÉTITION MUNICIPALE DE LA VILLE DE PANTIN VOTÉE À L'UNANIMITÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 DÉCEMBRE**

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT, FACE AU CRACK, IL EST TEMPS DE METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE QUI HONORE LA RÉPUBLIQUE**

Monsieur le Président de la République,

Nous nous adressons à vous en dernier ressort, n'ayant reçu aucune réponse à la situation dramatique qui se déroule depuis des mois au square de la Porte de la Villette.

Le 24 septembre dernier, Monsieur le Préfet de Police de Paris, à la demande de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, a pris un arrêté déplaçant des usagers du crack du jardin d'Éole au square de la Porte de la Villette. Ainsi furent déplacées près de 200 personnes – consommateurs de drogues et dealers – cette fois en proximité directe avec les communes d'Aubervilliers et de Pantin. Il est curieux que, lorsqu'il faille éloigner des personnes provoquant des nuisances, la proximité de villes de Seine-Saint-Denis semble être un avantage plus qu'un problème. Pourquoi ? Pourquoi un énième déplacement ? En tout état de cause, ce 24 septembre, personne parmi les élus locaux n'avait été jugé digne d'être informé de cette décision et toutes et tous ont été mis devant le fait accompli.

Le mur construit en quelques heures pour éviter le passage est devenu le symbole de la gestion absurde des consommateurs de crack. Il est la négation des années d'efforts pour tisser des liens entre Paris et sa banlieue. Du jour au lendemain, ce mur a privé les riverains de la seule circulation douce aux abords de la porte de la Villette pour que ces personnes en errance puissent s'installer sur un lieu totalement inapproprié. 45 jours après ce « déplacement », Monsieur le Préfet de Police de Paris lors de son passage sur BFM TV a qualifié cette situation « d'inhumaine ». Tout était dit.

Mesurez notre désarroi. Depuis trois mois des riverains, des commerçants, des collectifs, des élus interpellent le gouvernement sans aucune réponse. Trois mois de pluie, de boue, de désespoir sanitaire et social alors que le ministre de l'Intérieur avait promis que cela devait durer « quelques heures, quelques jours ». Trois mois que personne ne sait à qui s'adresser pour résoudre cette situation. Trois mois qui tombent le 24 décembre, quelle détestable ironie !

**Cette situation est tragique.**

Oui la situation est « tragique » quand une personne, polytoxicomane, est retrouvée morte d'overdose sur ce site. La situation est tragique car si ces personnes avaient été prises en charge médicalement et socialement, nous n'aurions peut-être aucune mort à déplorer. C'est tragique parce qu'il est inadmissible dans un pays riche comme l'est la France en 2021, que la seule solution au trafic de crack soit de laisser un « grand cimetière sous la lune » à côté du périphérique, à côté d'un quartier les plus pauvres de France. La République ne peut accepter de délaisser des personnes aux abords de territoires déjà délaissés. Le droit est pourtant clair, il est de la responsabilité de l'État de prendre en charge ces personnes pour les soigner. Nos villes, nos territoires, nos départements, nos régions, n'ont ni les moyens ni les compétences de piloter les politiques de santé publique indispensables face à la toxicomanie ni de venir à bout des trafics. C'est à l'État de le faire. Au nom de la République.

Au moment où les nuits sont pluvieuses, où les températures baissent, le temps est venu d'une politique qui honore la République. Cette politique doit avoir pour ambition de prendre en charge médicalement, sanitaires et socialement tous les usagers de crack. Si les hôpitaux ne sont pas en mesure de fournir les lits nécessaires, alors ayez le courage de réquisitionner certains lieux vacants pour en faire des centres de soins et d'hébergement à taille humaine, et engager ainsi des parcours de sortie d'addiction.

Nous refusons tous de nous résigner à voir ces personnes s'abîmer, mais vous seul, Monsieur le Président de la République, avez l'autorité pour impulser et imposer une coordination des acteurs, mettre fin à cette honte et mettre en place un modèle français de sortie du crack.

François Dagnaud  
Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement

Karine Franclet  
Maire d'Aubervilliers

Bertrand Kern  
Maire de Pantin

Les élus des Conseils municipaux de Pantin, d'Aubervilliers et de Paris 19<sup>e</sup>

**Je signe la pétition « MONSIEUR LE PRÉSIDENT, FACE AU CRACK, IL EST TEMPS DE METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE QUI HONORE LA RÉPUBLIQUE » :**

- en ligne sur [pantin.fr](http://pantin.fr)

- en déposant le coupon ci-dessous dans les maisons de quartier et au centre administratif

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Email : .....

Signature\*

\*champs obligatoires

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées

Je souhaite recevoir des informations concernant la pétition

Vos données personnelles sont strictement réservées à l'usage de la Ville de Pantin. Elles seront conservées pour une durée de deux ans. Vous pouvez demander la modification ou la suppression de vos données dans notre fichier par courrier au 84 - 88 avenue du Général Leclerc 93500 Pantin en rappelant l'objet « actualisation de mes données ».

